

Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration
du lundi 19 avril 2010

<u>Etaient présents</u> :	Jean FERRER	
	Claude HERNANDEZ	<u>Absent excusé</u> :
	Michael CARTWRIGHT	
	Marie Claude SARDA	Gilbert PUJAS
	Gérard PATE	
	Dikkie CARITG	
	Colette CAPOSSELE	
	Henri MESTRES	
	Françoise BONNION	
	Rose Marie MONGE	
	Albert MONGE	

I – APPROBATION DU COMPTE- RENDU DU CA du 8 février 2010 :

Le Président ouvre la séance à 14h20. Il demande si quelqu'un a des remarques à formuler sur le compte-rendu du CA du 8 février 2010. Les membres présents approuvent à l'unanimité le compte-rendu du 8 février 2010.

II – SORTIES ET SEJOURS :

-MONTSERRAT : programmé le dimanche 9 mai 2010. Le car commandé aura 59 places, son coût étant de 1070 €. A ce jour, 51 personnes sont inscrites, 4 groupes prépareront les bunyettes, et Marie-Claude Sarda apportera les boissons.

Départ à 7h au parking d'Intermarché et retour vers 21h.

SAINT-GUIHLEM : mercredi 19 et jeudi 20 mai 2010. Le trajet se fera en voiture, avec covoiturage. A ce jour, 29 personnes sont inscrites pour la nuit à l'hôtel .Le solde de la demi-pension sera payé directement par les intéressés à l'hôtel.

Départ à 7h30 au parking du pont de Céret le 19 mai.

L'organisation des séjours hors département 2010 suit son cours : réunions de préparation, informations dans les programmes mensuels.

III – TROPHEE DES SPORTS :

Le 2 juillet 2010, la commune de Céret reconduit la « soirée des trophées » afin de récompenser les sportifs ayant obtenu un titre et les bénévoles des associations sportives de Céret. Le Président propose de présenter pour la Randonnée Cérétane Alex Vassiléiou, notre randonneur non-voyant qui participe de plus en plus aux randonnées du club, avec l'aide de ses « guides ». Cette proposition est adoptée à l'unanimité par le CA. Alex sera contacté par le Président.

IV –.COMPTE-RENDUS JOURNEE ET RANDO DES ANIMATEURS :

-- **Journée des animateurs** : 13 mars 2010, 47 animateurs étaient invités, 37 étaient présents et 52 personnes ont participé au repas du restaurant « les Abeilles » de St Jean Pla de Corts.

Cette journée a coûté 1350 € au club (repas des animateurs et membres du CA, et cadeaux faits aux animateurs : couvertures de survie et cartes IGN).

Cette journée a été satisfaisante pour tous les membres du CA.

-- **Rando des animateurs** : 7 avril 2010 à Lagrasse en car pris en charge par le club.

24 animateurs et 29 accompagnants ont participé à cette journée.

Des remarques sont émises par les membres du CA :

- sur l'organisation de la journée en car, il aurait été préférable de faire payer le transport des accompagnants pour éviter les désistements et les listes d'attente : en effet, on se sent beaucoup plus engagé lorsqu'on a donné une participation financière.

- sur l'aspect « formation » des animateurs, qui était l'objectif premier de cette journée, le résultat a été mitigé, chaque groupe était trop important pour travailler convenablement sur la carte et les balises comme cela était souhaité. D'autre part, le manque de salle pour travailler a été un handicap. Selon l'avis des participants à la rando des animateurs en 2008 au Perthus, c'était mieux cette année-là où 24 animateurs ont travaillé sur carte directement sur le terrain.

Comme il était difficile de travailler dans le car, une suggestion est faite pour l'année prochaine : envoi du dossier aux animateurs inscrits, avant le jour de la rando des animateurs.

V FETE DU 27 JUIN 2010 :

1--- **les circuits** : les 2 circuits ont été reconnus :

-le grand (3h40 environ) qui va du stade Fontcalde au Roc Famous. Départs de 7h30 à 8h30

-le petit (2h30 à 3h) qui est une partie du grand circuit. Départs de 8h30 à 9h30

Il y aura un seul point de contrôle commun pour les 2 circuits et la possibilité d'expérimenter la « lecture de paysage » en haut du Roc Famous avec nos animateurs les plus chevronnés.

Les ouvreurs partiront à 7h pour le grand et à 8h pour le petit.

- le circuit des enfants : départ en car à 8h45 Place Guitard jusqu'au point de contrôle, puis montée au Roc Famous et descente jusqu'au stade où on leur servira le repas à 11h30.

2 ---**le dépliant** : la brochure devrait être prête pour le 2 mai, « Fête de la Rando pour tous » à Arles s/Tech où elle pourra être diffusée très largement.

Action : Rose-Marie - Alain - Marie-Claude

3--- **l'organisation** : plusieurs discussions s'engagent :

--- **sur le lieu d'installation des tables** : au bord de la rivière sous les arbres, ou de l'autre côté près du bâtiment du Foot dont nous pourrions peut-être utiliser une partie pour le stockage de matériel, les toilettes et une prise de courant. Il est convenu de prendre contact avec le responsable du Foot, Monsieur Belmonte.

Action : Rose-Marie

--- **sur la responsabilité vis-à-vis des enfants** dans l'hypothèse où François Guillou ne serait pas présent pour les encadrer : ils seraient alors sous la responsabilité du club de 8h45 à 13h , pendant leur rando, leur repas, et pour les rendre à leurs parents à 13h.... Afin d'assumer cette responsabilité, les membres du CA décident que, en plus de la décharge signée par les parents au moment de l'inscription , soit établie une liste des enfants qui sera obligatoirement signée par les parents quand ils récupéreront leur enfant à 13h.

Action : Françoise

--- **sur la composition du repas à offrir aux enfants**, sachant que François Guillou n'est pas favorable à un repas « Macdo ». Il a été décidé de leur donner un repas champêtre de leur choix comme aux adultes.

Action : Françoise

Autres points concernant l'organisation :

Les inscriptions sont fixées à 5 € pour une rando sans repas, et à 15 € pour (rando+repas) adulte, le repas des enfants étant offert par le club.

L'ensemble des courriers à préparer par le secrétariat est évoqué :

- déclaration à la sous-préfecture de Prades (circulation sur la voie publique)
- demande d'autorisation de buvette à la Mairie de Céret
- demande de matériel à la Mairie (tables, chaises, estrade, grilles pour photos ...)
- invitations des personnalités : Comité (Président et secrétaire), Mairie de Céret (Mr le Maire et Mr Piquemal) , Mr Garrabé conseiller général, et les clubs de randonnée qui participent habituellement à notre fête.
- courriers à tous les adhérents pour l'inscription au repas, avec en pièce jointe une brochure.

Action : Marie-Claude

- assurance exceptionnelle : elle a déjà été demandée par Mike.

Des tee-shirts de couleur bleu ciel indiquant le 25^{ème} anniversaire de la Randonnée Cérétane sont commandés au prix de 3.45 € HT pièce. Ils seront vendus 8 € l'un et 15 € les deux.

Action : Claude et Françoise

Il est décidé à l'unanimité que la tombola sera maintenue, avec des lots composés de tee-shirts, éventuellement de bons d'achat Decathlon, d'un séjour VAL-VVF , de séance « relaxation » à Amélie-les-Bains.....

Action : Rose-Marie et Jean

Des boussoles seront offertes aux enfants comme les autres années

Action : Roland

Les boissons seront achetées à Intermarché et le vin fourni par le club.

Le pain sera commandé dans 2 boulangeries de Céret (1 baguette pour 3 personnes)

Le repas (buffet champêtre) sera préparé par le traiteur Guy Molas.

Action : Henri- Albert- Alain-Jean

Il sera indispensable de prévoir le fléchage depuis l'entrée dans Céret jusqu'au stade Fontcalde.

Action : Rose-Marie – Albert

L'animation sera assurée par les bénévoles qui proposeront leurs talents (photos- danse- chants- peinture- crochet.....etc), des photos prises pendant les randos ou les séjours seront exposées , et les tee-shirts seront vendus.

Action : Dikkie- Jean- Colette

Tous les détails de l'organisation de la fête seront abordés lors de la réunion des bénévoles, le 31 mai à 17h15 salle de l'Union à Céret. Cette réunion nous permettra de constituer les équipes autour des référents qui ont été nommés parmi les membres du CA :

Organisation des différentes équipes bénévoles : Jean – Balisage, débalisage : Claude

Inscription et Contrôle : Rose-Marie -- Accompagnement enfants : Roland

Repas des enfants : Françoise -- Organisation du repas : Henri

Achats : Albert -- Stand de Vente : Colette -- Animation : Dikkie .

VI – QUESTIONS DIVERSES :

- Une nouvelle photocopieuse est choisie, de marque Canon, noir et blanc, professionnelle, au prix de 1200 € HT.
- La journée éco-citoyenne, 19 avril, se passait au stade Fontcalde : sensibilisation des enfants à l'environnement, une manifestation utile pour les abords du stade et avec un intérêt pédagogique.
- La Randothèque : une discussion s'engage sur le fait de mettre ou non la base de données des randos du club sur le site. Après un échange, il ressort plusieurs points importants .
On sait que quand un sujet est mis sur le site, tout le monde peut l'obtenir, même si un code d'accès est réservé aux adhérents.
Il y a beaucoup de sites sur internet où il est facile d'extraire des randonnées de n'importe quelle région de France.
Les objectifs de la Randothèque , soutenus par le CA en 2008, étaient de conserver la mémoire des randos du club et d'être un outil de travail pour les animateurs .Un groupe de travail a été créé et s'est réuni le 20 février 2008 , il n'a pas eu de suite.
Rose-Marie Monge a exposé au CA comment elle a développé sur son site internet personnel, en limitant l'accès aux adhérents du club, une base de données à partir d'environ 200 randos effectuées au sein du club.
Plusieurs questions restent posées : comment concilier la collecte et l'utilisation de ces informations sans mettre en cause la responsabilité et les droits des animateurs et la responsabilité du club ?
Après discussion, compte tenu des divergences sur le sujet et les risques encourus, le Président déclare qu'il ne peut pas prendre la responsabilité de mettre la base de données des randonnées du club sur le site de la Randonnée Cérétane.
- Composition du prochain CA pour 2011 ? Quatre membres terminent leur mandat (Jean Ferrer- Claude Hernandez- Colette Caposelle- Mike Cartwright). Ils peuvent se représenter ou quitter le CA.
Chacun réfléchira à la question qui sera remise à l'ordre du jour en septembre.

Le Prochain CA est fixé au lundi 28 juin 2010 à 14H15 .

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 18h.